

L'UNIVERSITE LAVAL

Le Bureau des gouverneurs de l'Université Laval vient d'adresser au gouvernement Taillon et aux ministres ses collègues, une circulaire intéressante où le premier ministre est assez ouvertement sommé de respecter les promesses qu'il a faites le 23 octobre 1893 aux membres du Bureau, le 24 au Vice-Recteur, le 12 décembre à l'assistant Vice-recteur, promesses confirmées par un télégramme le 1 janvier 1894.

Le gouvernement Taillon s'est, à des différentes époques, engagé à donner son appui à la construction de l'Université Laval.

Mais, comme tous les gouvernements, il oublie ses promesses.

Pour les lui remettre en mémoire, la circulaire expose qu'il a déjà été dépensé pour les travaux de l'Université \$186,833.52.

Il faudrait encore \$125,000, pour terminer les travaux réguliers, sans compter les extras.

C'est cette somme que l'Université demande du gouvernement.

Pour en assurer le service de l'intérêt et le remboursement, les évêques du district de Montréal ont garanti un montant de \$50,000.

Mgr l'archevêque de Montréal a ajouté à cette circulaire, une circulaire émanant de lui personnellement et appuyant la demande du Bureau des gouverneurs.

Nous ignorons quel accueil le gouvernement va faire à cette demande, mais il nous semble assez curieux que l'on profite de la crise financière actuelle pour faire pareille demande à la Province qui est, elle-même, obligée d'emprunter pour rencontrer ses obligations.

Si nous comprenons bien le sens de ces circulaires, qui sont confidentielles, mais dont un député devrait bien demander communication pour l'avantage du Parlement, il s'agit d'un prêt demandé à la Province.

Mais pourquoi ne pas s'adresser au Séminaire, qui est la plus grande institution de prêts du pays ?

Pourquoi, du moment où il est déjà engagé dans la transaction, ne va-t-il pas jusqu'au bout ?

La garantie offerte lui semblerait-elle suspecte.

Pour notre part, nous appelons de tous nos vœux l'achèvement de l'Université Laval, nous sommes prêts à tout faire pour encourager le mouvement ayant pour but de fournir un asile décent à notre jeunesse universitaire, mais enfin, il faut ne pas oublier quelles sont les conditions dans lesquelles se trouve l'Université.

Le public, le contribuable à qui l'on fait appel en demandant un prêt gouvernemental, est exclus de tout contrôle sur l'Université.

Le gouvernement n'a pas non plus voix au chapitre, et pourtant on lui demande des faveurs.

Ce n'est pas juste.

Du moment où l'on en revient à solliciter l'aide de l'Etat, que l'on aille jusqu'au bout et que cette aide soit demandée avec toutes ses conséquences : le transfert de l'Université à l'Etat pour en faire une institution publique et laïque.

Nous avons déjà demandé ce changement et nous pensons que le moment est venu d'agiter la question.

UNIVERSITAIRE.

HARD TIMES

La *Minerve* contenait hier ce qui suit ;

« Hier, M. le curé de Saint-Jean-Baptiste, grâce à la générosité et à l'affection filiale de ses paroissiens, possède au complet des ornements sacerdotaux de sept couleurs différentes.

Les aubes, les amicts, les mauuterges, etc, sont en toile d'une finesse remarquable.

Outre les ornements, il y a encore les ciboires, les calices, un ostensor, des burettes, un eucensoir et autres accessoires du culte. Il a reçu deux missels d'une grande beauté et un bréviaire divisé en quatre volumes, richement reliés.

Tous ces objets ont été commandés à Paris et le nom du curé Auclair y est inscrit ou gravé.

Outre ces cadeaux la paroisse a présenté à son curé, son portrait à l'huile, dû au pinceau de M. Chs. Gill, fils de l'honorable juge Gill.

Ce portrait est de grandeur naturelle et est d'une ressemblance frappante.

Un magnifique capot en castor et un casque de même fourrure accompagnent les cadeaux ci-dessus.

Les Irlandais de Saint Jean-Baptiste n'ont pas voulu se laisser vaincre en générosité et ont offert à